

Quelques projets phares

⊗ **Projet « Appui à la modernisation et à la réforme des universités et grandes écoles de Côte d'Ivoire – AMRUGE-CI »**

Dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique de Côte d'Ivoire et l'Agence universitaire de la Francophonie ont convenu de la mise en œuvre du projet d'Appui à la modernisation et à la Réforme des universités et Grandes Écoles de Côte d'Ivoire (AMRUGE-CI).

D'une durée de deux ans, la convention a été signée en octobre 2013 ; elle porte sur cinq (5) chantiers :

- Gouvernance universitaire : former des experts dans chacun des établissements d'enseignement concernés sur l' les exercices de l'évaluation et de la planification stratégique.
- Mise en place de la réforme LMD : harmoniser et professionnaliser les offres de formation des établissements bénéficiaires.
- Numérique éducatif : renforcer les capacités des enseignants à la production et à la mise en ligne de ressources numériques, à la recherche des ressources éducatives libres ; mais aussi au tutorat dans une formation ouverte et à distance.
- Modernisation de l'administration universitaire : former et perfectionner des administrateurs systèmes et réseaux afin de doter les établissements concernés de compétences techniques capables de répondre aux exigences de la réforme LMD.
- Modernisation de la gestion des bibliothèques universitaires et des centres de documentation : former les personnels des bibliothèques et des centres de documentation des institutions concernées sur l'utilisation d'un système de gestion intégrée des bibliothèques.

⊗ **Projet « Accompagnement des centres d'excellence régionaux de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) »**

L'UEMOA a confié au Bureau Afrique de l'Ouest l'évaluation de la mise en œuvre des formations labellisées dispensées dans les Centres d'Excellence régionaux de l'UEMOA (CER-UEMOA).

Le Bureau Afrique de l'Ouest a mobilisé des experts dans cinq pays (Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal). L'objectif est de voir dans quelle mesure ces centres ont accompli la mission pour laquelle ils ont été créés et en même temps examiner les moyens de pérenniser ce label et le hisser au niveau des standards internationaux. Au terme de la mission, des rapports ont été produits permettant à l'UEMOA de mettre en place une politique d'accompagnement de ces centres dans le cadre du futur « Programme d'appui à l'enseignement supérieur (PAES) ».

⊗ **Projet « Soutien à la recherche et à la mise en place d'Écoles doctorales**

Ce projet entend renforcer les Écoles doctorales (ED) de la région en termes de programme, de fonctionnement, de création ou de partenariat inter-universitaire et/ou partenariat avec le monde des entreprises et des organisations. Il a également vocation à favoriser l'émergence de projets de recherche innovants et fédérateurs.

Le Projet « soutien à la recherche et à la mise en place d'Écoles doctorales » du BAO se décline autour de 4 volets :

- Création d'un collège des Écoles doctorales au sein des universités : rassembler les Écoles Doctorales d'une même université pour les faire travailler ensemble et harmoniser leurs procédures de fonctionnement dans le respect de leurs spécificités.
- Appui à des mobilités doctorales de courte durée Appuyer les mobilités doctorales de courte durée : (3 à 6 mois maximum) et promouvoir l'interaction des Écoles doctorales de la région pour favoriser le développement d'un espace africain de la formation par et à la recherche.
- Appui à des doctorales thématiques internationales : tisser des liens entre les Écoles doctorales et favoriser l'émergence de réseaux de jeunes chercheurs par l'appui à l'organisation de doctorales thématiques internationales.
- Rédaction d'un livre blanc sur les Écoles doctorales en Francophonie : Rédiger un livre blanc sur les bonnes pratiques des Écoles doctorales afin de permettre à celles-ci soit d'améliorer leur fonctionnement soit de mieux s'établir.



Le Bureau Afrique de l'Ouest



**AGENCE
UNIVERSITAIRE
DE LA FRANCOPHONIE**

**AGENCE
UNIVERSITAIRE
DE LA FRANCOPHONIE**

Agence universitaire de la Francophonie : La coopération universitaire internationale en langue française

L'Agence universitaire de la Francophonie est une association mondiale d'universités francophones qui a pour objet de faire le lien entre les universités de langue française. L'association œuvre depuis plus de 50 ans dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle a vocation à appuyer la formation des professionnels aptes à contribuer au développement de leur pays. Elle regroupe 804 établissements universitaires sur les cinq continents dans cent pays, dont 59 membres (ou observateurs) de l'Organisation internationale de la Francophonie. Elle est l'opérateur spécialisé de la Francophonie pour l'enseignement supérieur et la recherche.

L'association a pour mission de promouvoir les formations en valorisant la mobilité des personnes et des savoirs et l'acquisition des compétences utiles au développement ; faciliter la mise en réseau des chercheurs, des équipes et des laboratoires et leur rayonnement ;

accompagner les institutions dans leur démarche de modernisation de la gouvernance universitaire ; contribuer au rayonnement international de l'Université et de la communauté scientifique francophone pour qu'elle devienne une référence internationale sur les enjeux liés à l'enseignement supérieur et au développement des sociétés.

Pour conduire ses actions, l'AUF développe des partenariats avec différentes organisations portant un intérêt à la coopération universitaire (UNESCO, UE, ONG, entreprises du secteur privé...).

Dix bureaux régionaux pilotent les interventions de l'AUF sur le terrain en Afrique centrale et des Grands Lacs ; en Afrique de l'Ouest ; dans les Amériques ; en Asie-Pacifique ; dans la Caraïbe ; en Europe centrale et orientale ; en Europe de l'Ouest ; au Maghreb ; au Moyen-Orient et dans l'Océan Indien.



Le Bureau Afrique de l'Ouest

Créé en 1974 à la suite de la première réunion de la Conférence des recteurs des universités francophones d'Afrique - CRUA, le Bureau Afrique de l'Ouest anime et coordonne l'activité de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) dans la région.

Il suscite des collaborations scientifiques impliquant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de l'Agence.

Ses activités s'articulent autour des projets selon les 4 axes de la Programmation quadriennale de l'Agence : « formation », « recherche », « gouvernance universitaire » et « rayonnement international et vie associative ».



📍 **Adresse :**
Campus universitaire,
Université Cheikh Anta Diop
de Dakar
Corniche Ouest, Dakar, Sénégal

☎ **Tel :** +221 33 824 29 27

✉ **Fax :** +221 33 825 34 58

✉ afrique-ouest@auf.org

🌐 www.auf.org/bao

Date de l'inauguration : 1974
Directeur : Jemaiel Ben Brahim
Personnel du BAO : 55 personnes

67 établissements adhérents :
universités, grandes écoles et centres de recherche

12 pays couverts : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée (Conakry), Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo.

Implantations

9 Campus numériques francophones CNF : Abidjan (Côte d'Ivoire), Bamako (Mali), Conakry (Guinée), Cotonou (Bénin), Dakar (Sénégal), Lomé (Togo), Niamey (Niger), Nouakchott (Mauritanie), Ouagadougou (Burkina Faso)

6 Campus numériques partenaires CNFp : Abidjan (Côte d'Ivoire), Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), Saint-Louis (Sénégal), Ziguinchor (Sénégal), Banjul (Gambie) et 1 espace numérique de FOAD de Cotonou (Bénin).

La stratégie du bureau Afrique de l'Ouest

S'appuyant sur la Programmation quadriennale 2014-2017 de l'Agence et en conformité avec les priorités identifiées par ses établissements membres et les départements concernés, le Bureau Afrique de l'Ouest a pour mandat de participer aux côtés des institutions en charge de l'enseignement et de la recherche à la construction d'un « Espace africain de l'enseignement supérieur désenclavé et harmonisé ».

La stratégie du BAO vise ainsi à accompagner les établissements membres dans leur passage au système LMD et dans la modernisation de leur administration universitaire. Cette stratégie proactive est centrée sur le développement de projets en partenariat avec des institutions régionales et inter-régionales. Elle s'articule autour de volets relevant des 4 axes de la Programmation quadriennale de l'Agence : « formation », « recherche », « gouvernance universitaire » et « rayonnement international et vie associative ».

Ainsi, le BAO a forgé des partenariats avec les grandes organisations internationales et les institutions publiques. Il participe à la définition, au montage et à la réalisation de grands projets, au profit de ses membres avec des partenaires comme l'UEMOA, le CRDI, l'AFD, l'UNESCO, etc.

Axe « Formation »

- Accompagner les universités dans leur passage au système LMD, en soutenant la conception, la validation et la professionnalisation des cursus de formation.
- Favoriser la mutualisation des compétences au sein des universités grâce à un programme régional de mobilité des ressources humaines.
- Contribuer au renforcement des compétences des enseignants et des chercheurs en poste dans des spécialités émergentes.
- Contribuer à la formation du personnel de relève par l'appui à la création des écoles doctorales et des collèges doctoraux.

Axe « Recherche »

- Soutenir la mise en réseaux des chercheurs, des équipes et des laboratoires engagés sur des problématiques de développement régional : organisation des manifestations scientifiques, valorisation et diffusion des résultats de la recherche en français.

Axe « Gouvernance universitaires »

- Accompagner les établissements membres dans la mise en œuvre de l'assurance qualité par l'évaluation et par la planification stratégique.

Axe « Rayonnement international et à la vie associative »

- Valoriser l'expertise universitaire francophone, multiplier les partenariats et se positionner comme un pôle d'expertise et de compétences au service du développement en Afrique de l'Ouest.